

Les syndicats ouvriers canadiens ont connu une expansion constante depuis leurs débuts et ils comptent aujourd'hui 3,3 millions d'adhérents. Ce chiffre représente 39 p. 100 des travailleurs rémunérés autres que les travailleurs agricoles et 31 p. 100 de la population active civile¹.

Il y a des syndiqués dans tout le pays, mais il va de soi que c'est dans les provinces les plus industrialisées qu'ils sont les plus nombreux. Près des deux tiers se trouvent au Québec et en Ontario². Parmi les centres urbains, Toronto, avec 459 000 syndiqués, occupe la première place; viennent ensuite Montréal avec 439 000 et Vancouver avec 269 000.

Parmi les industries, c'est celle de la fabrication qui compte le plus grand nombre de syndiqués, suivie du secteur des services communautaires, commerciaux et personnels. Toutefois, du point de vue du pourcentage que représentent les syndiqués par rapport à l'ensemble des employés d'un secteur, c'est l'administration publique (69,9 p. 100) qui est en tête, suivie de la construction (68,7 p. 100) et de l'exploitation forestière (64,1 p. 100). Le secteur de l'agriculture et celui des finances, des assurances et de l'immobilier accusent les effectifs syndicaux les moins nombreux³.

Le mouvement syndical qui a pris naissance au Canada dès le début du XIX^e siècle est resté fragmentaire pendant la plus grande partie de ce siècle, ce qui s'explique par le jeu de plusieurs facteurs: l'économie était alors, surtout, une économie agraire orientée vers l'individualisme; la population était clairsemée et répartie sur un vaste territoire; les réseaux de transports et de communications n'étaient qu'ébauchés; la population active se composait de personnes de races, de religions et de langues sensiblement différentes; enfin, la doctrine du droit coutumier britannique selon laquelle les syndicats étaient des ligues portant atteinte à la liberté du commerce était une entrave à l'activité syndicale.

Ce n'est qu'au cours des trois dernières décennies du siècle que des liens d'unité furent établis sous forme de syndicats nationaux et internationaux s'étendant à tout le pays, de conseils syndicaux locaux réunissant les syndicats d'une localité, et sous forme d'une organisation centrale nationale. Même alors, et même après la levée de certaines restrictions légales, le progrès de la syndicalisation a été lent. Les syndicats avaient tendance à se concentrer sur l'organisation, par métier, des ouvriers qualifiés, ce qui, à une période assez avancée du XX^e siècle, laissait la majeure partie des manœuvres spécialisés et des travailleurs non qualifiés (dont le nombre allait, cependant, croissant) en dehors du mouve-

¹Voir tableau 1,

²Voir tableau 5,

³Voir tableau 6,